

Salon de l'agriculture 2007

Communiqué de presse



ODEADOM

*Office de Développement de l'Économie Agricole
des Départements d'Outre-Mer*

L'année 2007 marque la dixième année de présence continue de l'ODEADOM, vitrine de l'agriculture ultramarine, au salon international de l'agriculture.

La diversité et la spécificité de l'agriculture des régions d'Outre-mer sont à l'honneur, cette année, avec la présentation des filières de diversifications végétales (fruits et légumes exotiques, cultures vivrières, fleurs des îles et plantes à parfum, aromatiques et médicinales) et animales (races locales, aquaculture, etc...)

Après avoir mis l'accent sur les grandes cultures traditionnelles d'exportation (banane et canne à sucre) en 2006, l'office a souhaité mettre en valeur les autres productions toutes aussi importantes pour la société et l'économie de l'Outre-mer. Source irremplaçable de l'alimentation des ultramarins, reflet de l'histoire des femmes et des hommes d'Outre-mer, ces productions de diversification sont aujourd'hui au cœur de la réflexion sur l'avenir de l'agriculture de nos DOM et de nos COM.

Nourrir une population en constante croissance, et apporter des solutions économiques de niche, complémentaires des grandes cultures traditionnelles, tels sont les défis de ces filières souvent méconnues qui doivent tirer le meilleur des techniques culturelles d'une agriculture développée. Elles concilient les contraintes d'un milieu tropical capricieux et les exigences de maintien d'un savoir-faire traditionnel soucieux de préserver des variétés ou des races ancestrales.

C'est à une meilleure connaissance de ces filières végétales et animales et des défis qu'elles relèvent quotidiennement que l'ODEADOM convie le visiteur sur son stand à l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2007.



Depuis plus de 20 ans, l'ODEADOM constitue le lieu d'échanges nécessaires à la rencontre des professionnels et des administrations. En 2006, il a notamment contribué à l'émergence des grands principes définissant le programme d'appui européen à l'agriculture des régions ultrapériphériques essentiellement orienté, à l'origine, vers ces productions de diversification. Répondant anciennement à l'acronyme POSEIDOM, ce programme devenu commun à tous les RUP (Régions Ultra Périphériques), porte aujourd'hui le nom de POSEI.

Le POSEI IV, succédant au POSEIDOM III, est donc engagé : une phase transitoire a été mise en œuvre pour la campagne 2006 pour l'ensemble des mesures en faveur des productions agricoles (MFPA) et le Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA).

Le programme « France » validé par la Commission dans le cadre du POSEI IV, est un **programme qui se rapproche des professionnels.** Il conforte les interprofessions, « ciments » nécessaires à la structuration et à l'organisation des filières de diversification animale, et permet l'émergence d'une nouvelle organisation professionnelle avec la volonté de soutenir les interprofessions naissantes, dans le secteur de la diversification végétale.

Une autre innovation d'Outre-mer, adoptée dans le cadre de ce programme, consiste en la mise en place d'un **réseau de référence** dans les 4 DOM, avec l'appui technique de trois instituts (Institut de l'Élevage, Institut de la filière porcine et Institut de l'Aviculture) dont les objectifs sont :

- La collecte et l'élaboration des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitations agricoles, notamment ceux organisés autour de l'élevage,
- Le suivi et l'évaluation des filières animales.

Après avoir contribué à la rédaction des circulaires nationales d'application spécifiques à chacune des mesures et de la circulaire horizontale structurant l'ensemble, l'ODEADOM appuie la mise en œuvre pratique sur le terrain, en préparant la réalisation d'un manuel utilisateur destiné à informer l'ensemble des professionnels ultramarins sur les différentes mesures du programme « France » du POSEI IV.



Depuis le 16 octobre 2006, l'ODEADOM compte un nouveau secteur de trois agents, dédié à la gestion et au paiement des aides relatives au régime spécifique d'approvisionnement. Ce secteur « RSA », qui a pris le relais des autres offices agricoles d'intervention, a assuré en 2006 le paiement de 200 dossiers représentant 2 165 681 €.

Ainsi, l'ODEADOM est, désormais, l'unique interlocuteur des entreprises approvisionnant les quatre départements d'Outre-mer.

Le POSEI IV ayant vocation à devenir le vecteur unique de l'aide communautaire de l'agriculture des RUP, l'ODEADOM restera, à terme, le premier gestionnaire et payeur de ces aides aux professionnels agricoles des DOM : plus de 75 % des 255 M€ annuel à partir de 2007.

Car, après la filière canne à sucre, **la filière banane va entrer dans le POSEI** : dans le contexte de la réforme de l'OCM banane, la Commission européenne a proposé le transfert de l'aide compensatoire dans le POSEI, en gardant l'objectif de garantir un niveau de vie équitable aux producteurs communautaires.

Les autorités françaises, en concertation avec les professionnels mettent la touche finale au programme « banane France » qui sera présenté très prochainement aux services de la Commission européenne, lesquels disposeront d'un délai de quatre mois pour l'approuver. Le budget annuel de ce programme étant connu (129,1 M€), la proposition des autorités françaises s'articule autour des éléments suivants :

- répartir cette enveloppe sur la base d'une référence historique (entre 2001 et 2005) de 319 000 tonnes pour les Antilles (241 000 tonnes pour la Martinique et 77 900 tonnes pour la Guadeloupe) ;
- chaque producteur actif en 2006 se verra attribuer une référence individuelle en tonne permettant de calculer le niveau potentiel de l'aide qu'il pourra percevoir ;
- pour pouvoir bénéficier de l'aide au taux plein, il devra réaliser, a minima, 80 % de cette référence individuelle.
- Une possibilité sera offerte aux producteurs ayant connu des baisses de production, notamment en Guadeloupe, d'engager un processus de restauration de leur production sur trois années, pour atteindre les 80 % de leur référence individuelle.

Cette aide, basée sur la production commercialisée de l'année précédente, fera l'objet d'un paiement unique à compter du 1er décembre de l'année considérée.



Une agriculture concertée avec les professionnels : dans la continuité de l'année 2006, l'année 2007 sera marqué par l'adoption pour les différentes filières agricoles d'Outre-mer, de nouveaux programmes sectoriels. Ces programmes sectoriels complètent, en parfaite cohérence, le soutien prévu dans le cadre du POSEI mais aussi des autres programmes européens FEDER et FEADER. En effet, ces programmes sectoriels financés en partie par les aides nationales gérées par l'ODEADOM ont vocation à renforcer l'outil de production agricole nécessaire au développement durable de l'agriculture ultramarine.

Un renforcement des capacités d'expertise des filières : la mise en place d'une cellule visant à la réalisation et à l'organisation d'études et de missions pour répondre aux interrogations des professionnels, marque un tournant dans l'activité de l'ODEADOM.

Pour l'année 2007, sont, d'ores et déjà, planifiées : une étude consacrée à l'expertise des filières animales et du secteur des fruits et légumes en Guyane, et, à la demande du Ministre de l'agriculture et de la pêche Monsieur BUSSEAU, une mission en partenariat avec l'ONIPPAM, sur les perspectives de développement des filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales en Outre-mer.

Cette nouvelle cellule « Etudes et suivi-évaluation », a aussi en charge le suivi de la mise en œuvre du nouveau POSEI, ainsi que la coordination et l'évaluation des travaux du comité technique de l'Office.



Monsieur BUSSEAU, Ministre de l'agriculture et de la pêche et Monsieur BAROIN Ministre de l'Outre-mer présideront sur le stand de l'Office, le 7 mars 2007 à partir du 16 heures, la remise des médailles d'or du concours général agricole des produits ultramarins, qui récompensent chaque année le professionnalisme et le savoir-faire des producteurs et des transformateurs des départements et des collectivités d'Outre-mer.

**L'ODEADOM vous convie à la conférence de presse
du Président du Conseil de Direction de l'Office, Monsieur Jean-Bernard HOARAU
et du Directeur Monsieur Paul LUU.
le 7 mars 2007 à 11 heures sur son stand
Hall 7.1 - Allée S - Stand 6**

Contact presse : Monsieur Stéphane JORET : 06 79 95 29 66

Madame Valérie GOURVENNEC : 01 41 63 19 44

